

GROUPE MICROWAVE VISION

47 Boulevard Saint Michel

75 005 PARIS

**ETATS FINANCIERS
CONSOLIDÉS IFRS
AU 31 DECEMBRE 2015**



Sommaire

Compte de résultats consolidé	3
Résultat global consolidé	3
Etat de la situation financière consolidée	4
Tableau des flux de trésorerie	5
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	6
Notes annexes aux états financiers consolidés	7
1. Informations générales	8
2. Principales méthodes comptables.....	9
3. Regroupements d'entreprises	21
4. Chiffre d'affaires	21
5. Autres produits et charges opérationnels courants nets.....	21
6. Charges de personnel et effectif	22
7. Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations	22
8. Autres produits et charges opérationnels nets	22
9. Coût de l'endettement financier	23
10. Autres produits et charges financiers	23
11. Impôt sur les bénéfices et impôt différé	23
12. Actifs non courants.....	24
13. Actifs courants.....	28
14. Synthèse des actifs financiers.....	29
15. Capitaux propres.....	30
16. Provisions.....	32
17. Endettement financier.....	33
18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	34
19. Autres passifs courants.....	35
20. Risques de marché et instruments financiers.....	35
21. Synthèse des passifs financiers.....	36
22. Parties liées.....	36
23. Engagements	37
24. Autres informations.....	37
25. Evénements postérieurs à la clôture	38

Compte de résultats consolidé

(En milliers d'euros)

	Notes	Exercices	
		2 015	2 014
Chiffre d'affaires	4	60 126	56 663
Autres produits de l'activité		14	15
Produits des activités ordinaires		60 140	56 678
Achats consommés		-21 086	- 20 431
Autres produits et charges opérationnels courants (nets)	5	-11 868	- 9 326
Charges de personnel	6	-21 214	- 19 506
Impôts et taxes		-516	- 387
Dotation aux amortissements	7	-1 742	- 2 056
Dotation aux dépréciations et provisions	7	-543	- 11
Résultat opérationnel courant		3 171	4 961
Résultat sur cession de participations consolidées			-
Autres produits et charges opérationnels (nets)	8	-2 807	- 884
Résultat opérationnel		364	4 077
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		0	-
Coût de l'endettement financier brut	9	-683	- 527
Coût de l'endettement financier net		-683	- 527
Autres produits et charges financiers	10	-51	-
Résultat avant impôt		-370	3 550
Impôts sur les bénéfices	11.1	-466	- 947
Résultat après impôt des activités poursuivies		-837	2 604
Quote-part dans le résultat des entreprises associées			
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées			
Résultat net total		-837	2 604
Attribuable aux propriétaires de la Société		-72	2 382
Participation ne conférant pas le contrôle		-764	222
Résultat par action		- 0,012	0,379
Résultat dilué par action		- 0,011	0,361

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Etat du résultat global

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015 <i>(12 mois)</i>	2014 <i>(12 mois)</i>
Résultat net	-837	2 604
Eléments non recyclables en résultat :		
<i>Pertes sur instruments de capitaux propres</i>	-31	-
<i>Impôts différés sur éléments non recyclables du résultat global</i>	0	-
Eléments recyclables en résultat	0	-
<i>Ecarts actuariels sur régimes de retraite</i>	-17	
<i>Ecarts de conversion</i>	1 095	387
<i>Impôts différés sur éléments recyclables du résultat global</i>	1	-
Autres éléments du résultat global	1 048	387
RESULTAT GLOBAL TOTAL	212	2 991
Part du groupe	744	2 382
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle	-384	222

Etat de la situation financière

(En milliers d'euros)

	Notes	Au 31 décembre	
		2015	2014
Actif			
Goodwill	12.1	13 530	13 527
Immobilisations incorporelles	12.1	1 038	686
Immobilisations corporelles	12.2	9 166	8 121
Autres actifs financiers	12.3	634	687
Impôts différés	11.2	3 910	2 553
Autres actifs non courants		347	
Total Actifs non-courants		28 626	25 574
Stocks et en-cours	13.1	9 530	7 752
Clients et comptes rattachés	13.2	31 482	30 573
Créances d'impôt courant	13.3	3 243	7 558
Autres actifs courants	13.4	3 645	308
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13.5	25 992	29 554
Total Actifs courants		73 892	75 745
Total Actif		102 518	101 319
Capitaux propres			
Capital		1 256	1 256
Réserves et résultats accumulés		65 084	64 565
Total Capitaux propres, attribuables aux propriétaires de la société	15.3	66 340	65 821
Participation ne conférant pas le contrôle		3 715	4 194
Total Intérêts ne conférant pas le contrôle		3 715	4 194
Total des capitaux propres	15	70 055	70 015
Passifs			
Emprunts et dettes financières	17	6 867	8 096
Engagements envers le personnel		696	353
Provisions	16		354
Impôts différés	12.2	105	90
Autres passifs non courants	19	0	-
Total Passifs non courants		7 668	8 893
Emprunts et concours bancaires	17	1 716	1 376
Provisions		769	348
Fournisseurs et comptes rattachés	18	14 145	14 506
Dettes d'impôt courant		286	423
Autres passifs courants	19	7 879	5 758
Total Passifs courants		24 795	22 411
Total des passifs		32 463	31 304
Total Passifs et capitaux propres		102 518	101 319

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie

(En milliers d'euros)	Exercice clos le 31 décembre	
	2015	2014
Résultat net consolidé	-837	2 604
Retraitement des éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissements et provisions (nets)	1 153	2 253
Résultats de cession et des pertes / profits de dilution	31	2
Produits de dividendes	-2	-
Flux de trésorerie des activités opérationnelles après coût de l'endettement financier net et impôt	345	4 859
Retraitement de la charge (produit) d'impôt	466	947
Retraitement du coût de l'endettement financier net	683	522
Flux de trésorerie des activités opérationnelles avant variation du BFR	1 494	6 327
Incidence de la variation des stocks	-1 347	- 145
Incidence de la variation des créances clients et créances rattachées	-101	- 4 537
Incidence de la variation des dettes fournisseurs et dettes rattachées	374	- 232
Impôts payés	339	- 1 747
Flux de trésorerie des activités opérationnelles	760	- 334
Incidence des variations de périmètre		
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-2 967	- 3 034
Acquisition d'actifs financiers	-31	-
Variation des prêts et avances consentis	-61	- 49
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-
Dividendes reçus	2	-
Flux de trésorerie des activités d'investissement	-3 057	- 3 083
Autres variations de capitaux propres	-3	27 399
Emission d'emprunts	324	239
Remboursement d'emprunts	-1 304	- 803
Intérêts financiers nets versés	-679	- 539
Rachat d'actions propres	-119	- 634
Dividendes versés		
Flux de trésorerie des activités de financement	-1 781	25 662
Incidence de la variation des taux de change	202	210
Variation de la trésorerie nette	-3 877	22 455
Trésorerie d'ouverture nette	29 555	7 100
Trésorerie de clôture nette	25 678	29 555

La variation de trésorerie de -3877 K€ s'explique par une baisse des flux opérationnels en provenance des activités. La variation du besoin en fonds de roulement provient principalement de l'augmentation des stocks (+1 347 K€) alors que le montant de créances clients et comptes rattachés est stable (-101 K€) et le montant des dettes fournisseurs et comptes rattachés en légère hausse (+374 K€). L'impôt payé est positif car la société a mis en place un processus de financement du crédit d'impôt recherche. Les investissements sont restés stables. Les remboursements d'emprunt ont progressé de 501 K€.

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de la variation des capitaux propres consolidés

(En milliers d'euros)	Capital	Autres réserves groupe			Résultats accumulés	Total capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Total
		Réserves	Action propres	Total				
Situation au 1er janvier 2014	711	32 697	- 120	32 577	2 964	36 252	3 512	39 764
Affectation du résultat		2 964	-	2 964	- 2 964	-		
Rachat d'actions propres	-		- 634	- 634	-	- 634		- 634
Dividendes distribués	-	-	-	-		-	-	-
Variation de Juste Valeur	-	-	-	-		-	-	-
Ecart de conversion	-	664	-	664	-	664	495	1 159
Gains et pertes actuarielles	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de la période	-		-	-	2 382	2 382	222	2 604
Variation de capital	545	26 854	-	26 854	-	27 399	-	27 399
Autres variations	-	- 242	-	- 242	-	- 242	- 35	- 277
Total au 31 décembre 2014	1 256	62 937	- 754	62 183	2 382	65 821	4 194	70 015
Affectation du résultat		2 382		2 382	- 2 382	-		-
Rachat d'actions propres			- 119	- 119		- 119		- 119
Dividendes distribués				-		-		-
Perte sur actions propres			- 31	- 31		- 31		- 31
Ecart de conversion		715		715		715	380	1 095
Gains et pertes actuarielles		- 16		- 16		- 16		- 16
Résultat de la période				-	- 72	- 72	- 764	- 837
Variation de capital				-		-		-
Autres variations		- 53		- 53		- 53	- 1	- 54
Total au 31 décembre 2015	1 256	65 965	- 904	65 062	- 72	66 246	3 809	70 055

Notes annexes aux états financiers consolidés

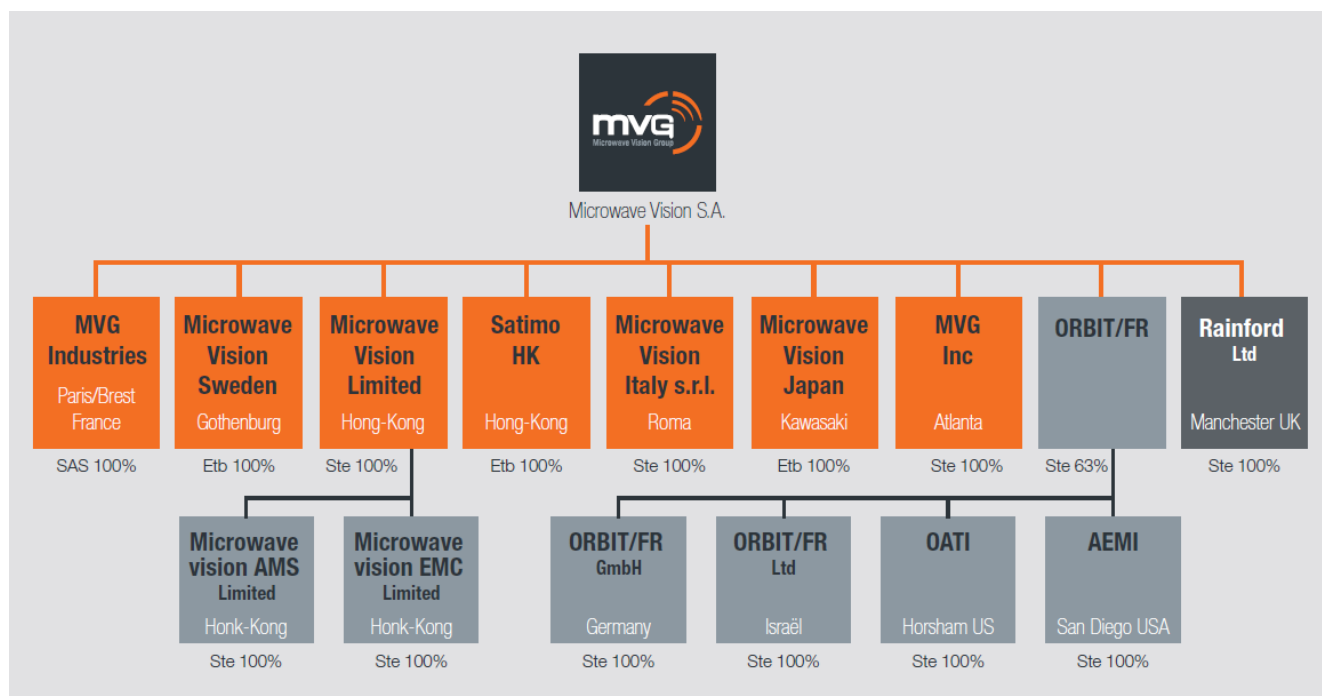
1. Informations générales

L'activité du Groupe MVG :

Elle s'articule autour de 4 pôles d'activités :

- **La BU AMS** (*Antenna Measurement Systems*) dédiée aux mesures des antennes, activité historique du Groupe, présente une offre variée de produits couvrant quasiment tous les besoins des centres de Recherche et Développement des produits embarquant des systèmes de communication sans fil. Ces équipements s'adressent à toutes les industries utilisant des antennes (spatiales, avioniques ou encore automobiles) et aux acteurs des radiocommunications (opérateurs, départements R&D des fabricants de portables, fabricants d'antennes, laboratoires de contrôle).
- **La BU EMC** (*Electro-Magnetic Compatibility*) dédiée aux tests de Compatibilité Electromagnétique (CEM) des systèmes. Cette BU offre des solutions de test de l'aptitude des appareils à fonctionner dans des environnements électroniques et à ne pas produire eux-mêmes de perturbations.
- **La BU EIC** (*Environmental and Industrial Control*) dédiée aux tests de contrôle industriel et environnemental. MVG a développé une gamme complète de petits produits dédiés au contrôle du niveau des ondes électromagnétiques.
- **La BU NSH** (*National Security and Healthcare*) dédiée aux instruments d'imagerie médicale et d'imagerie de sécurité pour les aéroports.

L'organigramme du Groupe MVG:



NB : La société MVG Industries détient une participation de 10% dans la société METRAWARE. Cette société n'est pas consolidée.

Le Groupe comprend 13 sociétés et 3 établissements autonomes présentés ci-dessous :

Sociétés	Activité	Siège	Méthode de consolidation 2015	% contrôle 2015	% intérêt 2015	% contrôle 2014	% intérêt 2014
Microwave Vision SA	Holding		Société mère	100%	100%	100%	100%
MVG Industries	Fabrication / R&D	Paris/Brest	IG	100%	100%	100%	100%
Microwave Vision Sweden	Commerciale	Gothenburg	IG	100%	100%	100%	100%
Microwave Vision Limited	Holding	Hong-Kong	IG	100%	100%	100%	100%
Satimo HK	Fabrication	Hong-Kong	IG	100%	100%	100%	100%
Microwave Vision Italy s.r.l	Fabrication / R&D	Roma	IG	100%	100%	100%	100%
Microwave Vision Japan	Commerciale / Maintenance	Kawasaki	IG	100%	100%	100%	100%
MVG Inc	Commerciale / Maintenance	Atlanta	IG	100%	100%	100%	100%
ORBIT/FR	Holding		IG (sous palier)	100%	63%	100%	63%
Rainford Ltd	Fabrication	Manchester UK	IG	100%	100%	100%	100%
Microwave vision AMS	Commerciale / Maintenance	Hong-Kong	IG	100%	100%	100%	100%
Microwave vision EMC	Commerciale / Maintenance	Hong-Kong	IG	100%	100%	100%	100%
ORBIT/FR GmbH	Commerciale / Fabrication	Germany	IG (sous palier)	100%	63%	100%	63%
ORBIT/FR Ltd	Fabrication	Israël	IG (sous palier)	100%	63%	100%	63%
OATI	Commerciale	Horsham US	IG (sous palier)	100%	63%	100%	63%
AEMI	Fabrication	San Diego USA	IG (sous palier)	100%	63%	100%	63%

IG : Intégration Globale

La société MICROWAVE VISION S.A. est une société de droit français, domiciliée 17 avenue de Norvège, 91 140 Villebon-sur-Yvette. Elle a été admise à la cote d'Alternext le 30 juin 2005.

Les états financiers consolidés couvrent la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22 avril 2016.

La société ORBIT et ses filiales font l'objet d'un sous-palier de consolidation qui est intégré directement dans les comptes du Groupe Microwave Vision.

Faits marquants de la période :

Le périmètre de consolidation du Groupe n'a pas évolué.

2. Principales méthodes comptables

2.1. Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés au 31 décembre 2015 (désignés ci-après comme « les états financiers ») ont été établis en conformité avec les International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'approuvées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2015.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne peut être consulté sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

2.2. Préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire. Les totaux et sous-totaux présentés dans les états financiers consolidés sont calculés en euros et arrondis ensuite au millier le plus proche. Par conséquent, les montants peuvent ne pas s'additionner en raison des arrondis.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS nécessite de la part de la direction d'exercer des jugements, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un effet sur l'application des

méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées régulièrement. L'effet des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toutes les périodes ultérieures affectées.

Les informations sur les principales hypothèses relatives aux estimations et les jugements exercés dans l'application des méthodes comptables, dont l'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers est significatif, sont décrites dans les notes suivantes :

- dépréciation des actifs incorporels (notes 2.7, 2.9 et 12.1),
- estimation de la valeur recouvrable des reports déficitaires activés (note 11.2),
- estimation de la valeur recouvrable des stocks (note 2.10).
- estimation des engagements de retraite (notes 2.15 et 16.1).

Nouvelles normes, amendements et interprétations applicables à compter du 1^{er} janvier 2015

Les nouvelles normes et interprétations applicables, de façon obligatoire, à compter du 1^{er} janvier 2015 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe MVG au 31 décembre 2015. Elles concernent principalement :

- IFRIC 21 "Taxes prélevées par une autorité publique".

IFRIC 21, applicable au 1^{er} janvier 2015 avec effet rétrospectif au 1^{er} janvier 2014, vise à clarifier le fait générateur de la comptabilisation des passifs pour impôts et taxes autres que les impôts sur les bénéfices. Cette interprétation précise que le fait générateur qui crée un passif au titre d'une taxe est l'événement qui rend la taxe exigible en vertu des dispositions légales ou réglementaires. L'application de ces dispositions conduit dans les faits à comptabiliser intégralement dès le 1^{er} janvier de l'exercice en cours certaines taxes qui étaient auparavant comptabilisées progressivement sur les 12 mois de l'exercice et dans une moindre mesure à modifier l'exercice de comptabilisation d'autres taxes telles que la contribution sociale de solidarité (C3S) due par les sociétés françaises (à comptabiliser en N sur la base du chiffre d'affaires de l'exercice N-1).

- Améliorations aux IFRS (cycle 2011-2013).

Nouvelles normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et non encore applicable par la société

Ces normes, amendements et interprétations n'ont pas encore été adoptés par l'UE au 31 décembre 2015 ou sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 31 décembre 2015.

Les implications pratiques de l'application de ces normes, amendements et interprétations et leurs effets sur les états financiers de la Société ont été évalués ou sont en cours d'analyse. Leur incidence ne devrait pas être matérielle.

Normes d'application obligatoire au 1^{er} février 2015

- Amendement IAS 19, Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel («Defined benefit plans : employee contributions ») (11/13)
- Améliorations des IFRS cycle 2010 - 2012 (12/13) : Normes concernées :
 - IFRS 2 : Conditions d'acquisition des droits, de marché, de performance, de service
 - IFRS 3 : Comptabilisation d'un ajustement éventuel du prix

- IFRS 8 : Regroupement de secteurs opérationnels et réconciliation des actifs sectoriels avec le total des actifs
- IFRS 13 : (Basis for Conclusions) : Précisions sur l'évaluation des créances et dettes à court terme
- IAS 16 : Réévaluation - Ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé
- IAS 24 : Notion de services de direction (« key management personnel services »)
- IAS 38 : Réévaluation - Ajustement proportionnel de l'amortissement cumulé

Normes d'application obligatoire au 1er janvier 2016

- Amendement IAS 1, Disclosure initiative (12/14)
- Amendement IAS 16 et IAS 38, Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables (« Clarification of acceptable methods of depreciation and amortization ») (05/14)
- Amendements IAS 16 et IAS 41, Actifs biologiques producteurs (« bearer plants ») (06/14)
- Amendements IAS 27, Méthode de la mise en équivalence dans les comptes individuels (08/14)
- Amendement IFRS 11, Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des coentreprises (« Accounting for acquisitions of interests in joint operations ») (05/14)
- Améliorations des IFRS cycle 2012 - 2014 (09/14) Normes concernées :
 - IFRS 5 : Changement de modalités de cession d'un actif ou groupe d'actifs (cession/distribution ou inversement) : précision qu'un tel changement ne modifie pas le traitement par la norme IFRS 5
 - IFRS 7 : Mandat de gestion - Clarifications des conditions de recouvrement des actifs financiers cédés entraîne les obligations d'informations relatives aux transferts d'actifs (IFRS 7.B30 et .B30A du guide d'application du .42C)
 - IFRS 7 : Suppression de l'obligation de fournir dans les états financiers intermédiaires les informations requises sur les compensations d'actifs et de passifs financiers et précision sur les situations dans lesquelles cette information est souhaitable
 - IAS 19 : Taux d'actualisation des hypothèses actuarielles (question des marchés régionaux) Confirmation que, pour les pays qui ont une monnaie identique, la notion de marché actif est appréciée sur la base des obligations d'entreprises de toute la zone monétaire (zone euro par exemple) et non pas uniquement de celles d'un pays donné
 - IAS 34 : Précision de l'expression « ailleurs dans le rapport financier intermédiaire » d'IAS 34.16A (obligation de renvoi, dans les états financiers intermédiaires, à l'emplacement de ces informations)

Les autres normes, amendements et interprétations non encore applicables à la Société sont listés ci-dessous et l'analyse des incidences de l'application de ces normes est en cours :

- IFRS 9 "Instruments financiers"
- IFRS 14 "Comptes de report réglementaires".
- IFRS 15 « Revenus des contrats avec les clients »
- IFRS 16 « Contrats de locations »

- Amendements IFRS 10 et IAS 28, Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entité associée ou une coentreprise (09/14)
- Amendement IFRS 10/IAS 28, Amendment - Effective date of amendments to IFRS 10 and IAS 28 (12/15)
- Amendement IAS 28, IFRS 10, IFRS 12, Investment entities : applying the consolidation exception (12/14)

2.3. Changement de présentation

Il n'y pas eu de changement de présentation au cours de l'exercice.

2.4. Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Microwave Vision SA, société mère du Groupe et ses filiales directes et indirectes au 31 décembre 2015. Une filiale (y compris les entités ad hoc) est une entité contrôlée par le Groupe. Le Groupe contrôle une filiale lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote exerçables actuels ou potentiels sont pris en considération.

Intégration globale

Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date où celui-ci cesse. Les états financiers des filiales sont établis pour la période correspondant à celle de l'exercice de présentation des états financiers consolidés du Groupe en utilisant des méthodes comptables homogènes. Tous les actifs et passifs, pertes et gains latents, produits et charges, dividendes et autres transactions résultant de transactions intra-groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Un changement dans le pourcentage de détention d'une filiale, sans perte de contrôle, est comptabilisé en tant que transaction sur les capitaux propres. Lorsque le Groupe perd le contrôle d'une filiale, il décomptabilise les actifs et passifs ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. L'éventuel profit ou perte résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat net. Tout intérêt conservé dans l'ancienne filiale est évalué à sa juste valeur à la date de perte de contrôle.

Participations ne donnant pas le contrôle :

Les participations ne donnant pas le contrôle sont évaluées au prorata des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise à la date d'acquisition.

Intérêts dans les sociétés mises en équivalence :

Les intérêts du Groupe dans des entités mises en équivalence comprennent des intérêts dans des entreprises associées et une coentreprise. Les entités associées sont les entités dans lesquelles le Groupe a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Les intérêts du Groupe dans les entreprises associées et la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont comptabilisés initialement au coût qui inclut les coûts de transaction. Après la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des entités mises en équivalence, jusqu'à la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint prennent fin.

2.5. Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations incluses dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évaluées en utilisant la devise de l'environnement économique dans lequel l'entité opère (monnaie fonctionnelle).

La monnaie fonctionnelle du Groupe et la monnaie de présentation de ses états financiers sont l'euro.

Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant du règlement des transactions en monnaie étrangère et de la conversion au cours de clôture des actifs et passifs non monétaires en monnaie étrangère sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le cours de change à la date de transaction.

Activités à l'étranger

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris le *goodwill* et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours approchant les cours de change aux dates de transactions. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en réserve de conversion dans les autres éléments du résultat global. Ils sont repris lors de la sortie de l'activité à l'étranger et sont intégrés au résultat de cession.

Taux de change retenus

Devise	Taux de clôture	Taux moyen	Taux moyen N-1	Taux ouverture
GBP Livre Sterling	1,36249	1,37772	1,24005	1,28386
HKD Dollar de Hong Kong	0,11852	0,11625	0,09704	0,10619
JPY Yen	0,00763	0,00745	0,00712	0,00689
SGD Dollar de Singapour	0,64864	0,65571	0,59416	0,62274
USD Dollar US	0,91853	0,90121	0,75254	0,82366

2.6. Présentation de l'état de la situation financière

L'état de la situation financière présente les actifs et passifs du Groupe en fonction de leur caractère courant ou non-courant. Un actif ou un passif est considéré comme courant lorsque le groupe s'attend à réaliser cet actif ou à régler ce passif dans les 12 mois suivant la date de clôture de l'exercice.

2.7. Immobilisations incorporelles et goodwill

Goodwill

Acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 2010

Les regroupements d'entreprises réalisés depuis le 1^{er} janvier 2010 sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est déterminé comme la juste valeur de la contrepartie transférée à la date d'acquisition, augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle dans l'entité acquise. Pour chaque acquisition, le Groupe évalue les intérêts ne conférant pas le contrôle, soit à leur juste valeur, soit à leur quote-part dans les actifs nets identifiables. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Les contreparties conditionnelles sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur des contreparties conditionnelles, classées en actifs ou en dettes, sont comptabilisées en résultat.

A la date d'acquisition, l'excédent entre la contrepartie transférée augmentée des intérêts ne conférant pas le contrôle et la juste valeur des actifs nets acquis est comptabilisé en *goodwill*.

Le *goodwill* est ensuite évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Il est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation, tous les ans et chaque fois qu'il y a un indice que l'unité génératrice de trésorerie a perdu de la valeur (les modalités des tests de perte de valeur sont présentées dans la note 2.9).

Si le *goodwill* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, le *goodwill* lié à l'activité sortie est inclus dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. Le *goodwill* ainsi cédé est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010

Les principales différences de traitement des acquisitions réalisées avant le 1^{er} janvier 2010 par rapport aux principes énoncés ci-dessus concernent les dispositions suivantes :

- les frais connexes aux acquisitions étaient intégrés au coût de l'acquisition pour le calcul du *goodwill*,
- les intérêts ne conférant pas le contrôle (auparavant dénommés les intérêts minoritaires) étaient évalués à leur quote-part d'actifs nets de l'entité acquise et
- les contreparties conditionnelles étaient enregistrées lors de l'acquisition uniquement lorsqu'elles correspondaient à une obligation actuelle du Groupe, s'il était probable qu'elles donnent lieu à des sorties de ressources et si elles pouvaient être estimées de manière suffisamment fiable. Les ajustements ultérieurs des contreparties conditionnelles étaient constatés dans le *goodwill*.

Frais de recherche et développement

Les dépenses engagées pendant la phase de recherche sont comptabilisées en charges de la période au cours de laquelle elles sont encourues.

Les dépenses engagées pendant la phase de développement sont activées en immobilisations incorporelles uniquement si elles satisfont l'ensemble des critères suivants conformément à IAS 38 *Immobilisations incorporelles* : (a) faisabilité technique nécessaire à l'achèvement du projet de développement, (b) intention du Groupe d'achever le projet, (c) capacité de celui-ci à utiliser cet actif incorporel, (d) démonstration de la probabilité d'avantages économiques futurs attachés à l'actif, (e) disponibilité de ressources techniques, financières et autres afin d'achever le projet et (f) évaluation fiable des dépenses engagées. Dans ce cas, les Frais de développement sont amortis sur une durée d'utilisation estimée n'excédant pas 3 ans à compter de la date de première commercialisation des produits ou services.

Compte tenu du nombre important des projets de développement et de la difficulté d'identifier par projets les dépenses transversales, le Groupe considère que les critères d'activation ne sont dès lors pas remplis. A titre indicatif, les frais de recherche et développement engagés par MVG et MVG industries sont de 3.486 K€.

Autres immobilisations incorporelles

Les logiciels, brevets et licences acquis dans le cadre de l'activité courante sont enregistrés en immobilisations incorporelles.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif incorporel sauf si cette durée d'utilité est indéfinie. Le *goodwill* et les actifs incorporels dont la durée d'utilité est indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation systématique au moins à chaque date de clôture. La durée

d'utilité d'une immobilisation incorporelle à durée de vie indéterminée est réexaminée annuellement afin de déterminer si l'appréciation d'une durée d'utilité indéterminée pour cet actif continue d'être justifiée.

Dans le cas contraire, le changement d'appréciation de la nature de la durée d'utilité, d'indéterminée à finie, est comptabilisé de manière prospective. Les autres actifs incorporels sont amortis à partir de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées pour les logiciels, brevets et licences sont comprises entre 3 à 5 ans en mode linéaire, à l'exception du logiciel SAP pour lequel la durée a été portée à 6 ans en 2014.

2.8. Immobilisations corporelles

Actifs en pleine propriété

Une immobilisation corporelle est évaluée à son coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location-financement. Les autres contrats de location sont classés en tant que contrats de location simple.

Les actifs acquis dans le cadre d'un contrat de location-financement sont comptabilisés pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location au commencement du contrat, diminuée du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et des pertes de valeur. Les paiements minimaux de location sont répartis entre la charge financière et la réduction de la dette restant due. La charge financière est allouée pour chaque période durant la durée de location, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde de la dette. Les gains de cession résultant des opérations de cession-bail d'immobilisations corporelles sont reconnus intégralement lors de la vente lorsque le contrat de location est un contrat de location simple et que la transaction est réalisée à la juste valeur. Ils sont étalés en linéaire sur la durée de location dans le cas d'un contrat de location-financement.

Les actifs détenus dans le cadre de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité attendue, de la même manière que les immobilisations en propre ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location.

Les paiements réalisés dans le cadre de locations simples sont reconnus dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les primes et avantages reçus lors de l'entrée dans la location sont reconnus en résultat de manière linéaire comme faisant intégralement partie de la charge de location.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée pour chaque composant d'une immobilisation corporelle.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- Agencements et Installations techniques 5 à 10 ans
- Matériel et outillage 3 à 7 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier 3 à 10 ans

Le Groupe n'a pas retenu de valeur résiduelle pour ses immobilisations. Les actifs industriels sont destinés à être utilisés jusqu'à la fin de leur durée de vie et ne sont pas destinés à être cédés.

2.9. Dépréciation

La valeur comptable des actifs du Groupe, autres que les stocks (voir note 2.10), les créances clients et autres créances (voir note 2.11), et les actifs d'impôt différé (voir note 2.20), est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif a subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée selon la méthode décrite ci-dessous.

La valeur recouvrable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs incorporels qui ne sont pas encore mis en service est estimée annuellement et dès qu'il apparaît un indice de perte de valeur.

Le *goodwill* est soumis à un test de dépréciation lorsque des circonstances indiquent qu'une perte de valeur est susceptible d'être intervenue, et dans tous les cas au moins une fois par an. De telles circonstances incluent des changements significatifs, défavorables et présentant un caractère durable de l'environnement économique ou des hypothèses et objectifs mis en avant lors de l'acquisition.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat (dans la rubrique « Autres charges »).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à cette unité génératrice de trésorerie (ou ce groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (ou du groupe d'unités) au *pro rata* de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à leur échéance et des créances comptabilisées à leur coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial des actifs financiers (c'est-à-dire au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale) lorsque l'effet est significatif.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux avant impôt, qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de flux de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient. Le Groupe réalise des tests de dépréciation du *goodwill* au niveau de l'unité génératrice de trésorerie, qui représente le plus petit niveau dans l'entité auquel les opérations sont gérées par le management, afin d'apprécier le retour sur investissement.

Reprise de la perte de valeur

Une perte de valeur, constatée sur des prêts et créances ou des placements détenus jusqu'à l'échéance comptabilisés à leur coût amorti, est reprise si l'augmentation de la valeur recouvrable peut être objectivement liée à un événement survenant après la comptabilisation de la dépréciation.

Les pertes de valeur comptabilisées au titre du *goodwill* sont irréversibles.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.10. Stocks

Les stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production. Il exclut le coût de la sous-activité et les charges financières.

Ils font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation lorsque la valeur de réalisation devient inférieure à la valeur comptable.

2.11. Actifs financiers

Actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants incluent principalement les dépôts de garantie effectués dans le cadre de l'activité.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les instruments financiers détenus à des fins de transactions comprennent principalement des valeurs mobilières de placement et sont évalués à la juste valeur, avec les gains et les pertes correspondants reconnus en résultat.

La juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de transactions est le prix de marché vendeur à la date du bilan et toute variation en résultant est comptabilisée en résultat.

Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir 2.13), diminué du montant des pertes de valeur.

Des pertes de valeur sont comptabilisées en résultat au titre des montants estimés irrécouvrables, lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif a perdu de sa valeur. Les facteurs pris en compte pour identifier ces pertes de valeur potentielles sont principalement les difficultés financières avérées d'un débiteur ou les retards de paiement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les placements à court terme (durée du placement généralement inférieure ou égale à 3 mois), très liquides (cession possible à tout moment sans impact sur la valeur liquidative), qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur (possèdent notamment un historique attestant de la régularité de la progression de leur performance).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer et couvrir opérationnellement les risques de variation de taux de change.

2.12. Capital

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

Actions propres

Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres dans la réserve pour actions propres. Lorsque les actions propres sont

vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, et le solde positif ou négatif de la transaction est présenté en prime d'émission.

2.13. Dettes financières

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont reconnus, à l'origine, à leur juste valeur diminuée des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant. Après la reconnaissance initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Taux d'intérêt effectif

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui permet d'actualiser exactement les flux de trésorerie futurs jusqu'à leur échéance, de façon à obtenir la valeur nette de la dette à la date de reconnaissance initiale. Pour calculer le taux d'intérêt effectif d'une dette financière, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des échéances de remboursement contractuelles.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement attribuables à la mise en place d'une ligne de crédit. Les coûts de transaction incluent les honoraires et commissions payés aux agents et aux conseils. Ils n'incluent pas l'allocation des frais administratifs et les frais de siège.

Concernant les dettes financières évaluées à leur coût amorti, les coûts de transaction sont inclus dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et, ainsi, sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt concerné.

Dettes financières nettes

Les dettes financières nettes incluent les emprunts portant intérêt et les intérêts à payer, nets de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

2.14. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'elle peut être estimée de façon fiable et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Provisions pour litiges et contentieux

Les provisions pour litiges et contentieux comprennent les coûts estimés au titre des risques, litiges, contentieux et réclamations de la part de tiers.

Ces provisions incluent également les charges relatives aux contentieux de nature sociale et fiscale. Le montant des redressements notifiés (ou en cours de notification) par l'administration ne fait pas l'objet d'une provision s'il est estimé que les points notifiés ne sont pas fondés ou s'il existe une probabilité satisfaisante de faire valoir le bien-fondé de la position du Groupe dans le contentieux en cours l'opposant à l'administration compétente.

La part des redressements non contestés est enregistrée en dettes dès que le montant est connu.

2.15. Avantages du personnel

Les engagements de retraites et avantages assimilés couvrent les avantages postérieurs à l'emploi qui incluent essentiellement les indemnités de départ à la retraite.

Ces avantages se caractérisent de deux manières :

- les régimes à cotisations définies qui ne sont pas porteurs d'engagement futur lorsque l'obligation juridique ou implicite de l'employeur est limitée au versement régulier de cotisations enregistrées en charges lorsqu'elles sont dues ;
- les régimes à prestations définies par lesquels l'employeur garantit un niveau futur de prestations.

L'obligation nette du Groupe au titre des régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi, incluant les régimes de retraite, est calculée séparément en estimant le montant des avantages futurs auxquels les employés ont droit au titre des services rendus dans la période en cours et dans les périodes passées. Ce montant est actualisé afin de calculer sa valeur actuelle. Le taux d'actualisation est un indice composé d'obligations de première catégorie d'entreprises industrielles et commerciales de la zone Euro avec une échéance supérieure à 10 ans. Le calcul est réalisé périodiquement par un actuinaire indépendant à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées.

Le passif enregistré au bilan au titre des régimes à prestations définies représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des plans à prestations définies à la date de clôture, ajustée des gains et pertes actuariels.

Lorsque les droits des employés augmentent (ou sont réduits) par suite d'une modification de régime, la part de l'augmentation (ou de la diminution) liée aux services passés rendus par les employés est reconnue en charge (produit) de façon linéaire sur la durée moyenne résiduelle des plans. Lorsque les droits sont acquis immédiatement, la charge (le produit) est reconnu(e) immédiatement au compte de résultat.

Le coût des services au titre de la période et des périodes passées est présenté au compte de résultat en charges de personnel.

Les charges et produits liés à l'actualisation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies sont présentés en charges et produits financiers.

Les écarts actuariels sont constatés dans les autres éléments du résultat global.

2.16. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est pris en compte au fur et à mesure conformément à la norme IAS37 relative aux contrats de construction.

Des produits à recevoir (travaux non facturés) ou des produits constatés d'avance sont enregistrés sur la base du chiffre d'affaires total estimé et du degré d'avancement constaté par affaire (prix de revient total réalisé à la clôture de l'exercice par rapport au prix de revient total prévisionnel à la fin du contrat) pour constater l'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement.

Le montant des produits comptabilisés sur les contrats terminés ou en cours de réalisation est porté sur la ligne Chiffre d'affaires.

Dans le cas où une perte à terminaison est envisagée, cette perte est constatée par la voie d'une provision pour risques sous déduction de la perte à l'avancement déjà constatée.

2.17. Frais publi-promotionnels

Ils incluent principalement les dépenses engagées pour faire connaître et assurer la promotion auprès des clients ou des consommateurs. Ces coûts sont comptabilisés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, conformément au texte « Amélioration des IFRS » relatif à la clarification des dispositions de la norme IAS 38 sur les dépenses de publicité.

2.18. Autres produits et autres charges opérationnels

Les produits et charges opérationnels résultant d'événements anormaux ou inhabituels sont inclus sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels ». Cette rubrique comprend, en particulier, les plus et moins-values de cessions d'actifs importantes ou inhabituelles, les coûts de restructuration ou d'intégration des entreprises acquises qui sont de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance, les coûts de cessation d'activité, les frais connexes des acquisitions dans le cadre de regroupements d'entreprises. Ces éléments sont présentés séparément dans le compte de résultat afin de permettre l'évaluation de la performance récurrente du groupe Microwave Vision SA.

2.19. Coût de l'endettement financier

Le coût de l'endettement financier brut comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits financiers comprennent les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les autres charges financières comprennent les provisions pour dépréciation d'actifs financiers et les charges financières diverses.

2.20. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat, sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres, auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

La société considère que la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) n'est pas un impôt sur le résultat.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasiment adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : le *goodwill* non déductible fiscalement, les différences temporaires liées à des participations dans des filiales dès lors qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible, ainsi que la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction, qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur les hypothèses retenues par le Groupe pour recouvrer la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il devient improbable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevé par la même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de régler les actifs et passifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net.

Le calcul de l'impôt sur le résultat de l'exercice est expliqué dans la note 11.

2.21. Subventions

Le Groupe réalise des dépenses de recherche et développement et peut bénéficier à ce titre d'un Crédit d'Impôt Recherche. La norme IAS 20 impose aux entreprises d'affecter les subventions publiques aux coûts, charges ou

actifs, qu'elles sont censées compenser. Le crédit d'impôt recherche est assimilé à une subvention publique et est à ce titre être enregistré dans la ligne autres produits.

La société bénéficie aussi du Crédit d'Impôt Compétitivité et Emploi (CICE). Conformément à l'IAS 20, ce crédit d'impôt a été enregistré en déduction des charges de personnel (cf note 6.).

3. Regroupements d'entreprises

Aucun regroupement d'entreprise n'est intervenu au cours de l'exercice ni de l'exercice précédent.

4. Chiffre d'affaires

Répartition par activité

<i>(En millions d'euros)</i>	2015	2014
Ventes BU AMS	49,2	47,9
Ventes BU EMC	9,0	7,0
Ventes BU EIC	1,9	1,8
Ventes BU NSH	0,0	0,0
Chiffre d'affaires	60,1	56,7

Répartition par zone géographique

<i>(En millions d'euros)</i>	2015	2014
Europe	22,8	19,3
Asie	19,8	22,1
Amérique du Nord	17,4	15,3
Chiffre d'affaires	60,1	56,7

5. Autres produits et charges opérationnels courants nets

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Locations et charges locatives	-1 969	-2 123
Déplacements, missions	-3 182	-2 452
Entretiens et réparations	-212	-171
Frais postaux	-351	-384
Primes d'assurance	-365	-330
Publicités	-490	-315
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-2 135	-1 206
Services bancaires	-237	-163
Transports	-1 911	-1 583
Energie	-1 011	-969
Autres charges	-5	
Charges opérationnelles courantes	-11 868	-9 695
Autres produits	0	369
Produits opérationnels courants	0	369
Charges et produits opérationnels courants (nets)	-11 868	-9 326

6. Charges de personnel et effectif

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Salaires et appointements	17 033	16 019
Charges sociales	3 239	3 056
Autres charges de personnel	861	874
Prov. engagements retraite	81	86
Charges de personnel	21 214	20 035

L'effectif moyen du Groupe en 2015 s'élevé à 335 personnes (353 personnes au 31 décembre 2014).

7. Dotations aux amortissements, aux provisions et dépréciations

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Dotations nettes aux amortissements	-1 742	-2 056
Dotations aux autres prov.d'exploitation	-287	19
Dotations aux prov. des actifs circulants	-255	-30
Dotations aux amortissements et provisions	-2 285	-2 067

8. Autres produits et charges opérationnels nets

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
VNC des immo. cédées	-20	
Honoraires juridiques non récurrents	-3 275	- 229
Coûts de déménagement		- 440
Autres charges		- 215
Autres charges opérationnelles	-3 295	- 884
Ajustement de provisions	127	
Autres produits et charges	360	
Autres produits opérationnels	488	-
Autres produits et autres ch. Opérationnels (nets)	-2 807	- 884

En 2015, ces dépenses non récurrentes correspondaient essentiellement aux honoraires juridiques liés à la défense des brevets dans le cadre de procédures en cours à hauteur de 1,2 millions d'euros, à des dépenses de reengineering à hauteur de 1,3 millions d'euros, et à des honoraires liés à des opérations de croissances externes à hauteur de 0,7 millions d'euros.

9. Coût de l'endettement financier

(En milliers d'euros)	2015	2014
Intérêts d'emprunts	- 683	- 527
Coût de l'endettement financier net	- 683	- 527

La Société n'a pas de dette significative de location financement.

10. Autres produits et charges financiers

(En milliers d'euros)	2015	2014
Dot. aux provisions	-8	-
Autres charges	-83	-
Sous total charges financières	-91	-
Produit de cession d'équivalent de trésorerie	37	-
Dividendes	2	-
Sous total produits financiers	39	-
Autres produits et charges financiers	-52	-

11. Impôt sur les bénéfices et impôt différé

11.1. Charge/ (produit) d'impôt

(En milliers d'euros)	2015	2014
Impôt exigible	-385	- 529
Impôt différé	-81	- 418
Charge/(produit) d'impôt sur 	-466	- 947

La société Microwave Vision SA forme avec la société MVG Industries un groupe d'intégration fiscale. La charge d'impôt courant exigible de l'exercice est répartie sur les sociétés suivantes :

(En milliers d'euros)	
MVG Inc.	-85
Rainford Ltd	-83
Sous palier ORBIT	-153
Microwave Vision Italy s.r.l	-82
Autres	18
TOTAL	-385

11.2. Actifs et passifs d'impôts différés

La variation des impôts différés nets au bilan se présente ainsi :

(En milliers d'euros)	2015
A l'ouverture	2 553
Produit / charge d'impôt différé	-81
Variation d'impôt différé en capitaux propres	17
Reclassement en impôt courant	1 146
Variation des cours de change	170
A la clôture	3 805

Les impôts différés correspondent principalement aux déficits d'Orbit (1,8 Millions d'euros en impôts) et aux déficits du groupe d'intégration fiscale MVG (1,9 Millions d'euros en impôts). Le business plan à 4 ans permet d'avoir une assurance raisonnable sur la recouvrabilité d'une bonne partie des déficits sous-jacents.

11.3. Analyse de la preuve d'impôt

(En milliers d'euros)	2015	2014
Résultat net consolidé (part du groupe)	-837	2 604
- charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	466	947
- minoritaires		
Résultat consolidé avant impôt	-370	3 550
<i>Taux théorique (taux courant applicable société mère)</i>	33,33%	33,33%
Charge fiscale théorique	-123	1 183
Ecart de taux sociétés étrangères	-107	- 93
Elements imposés à un taux majoré		- 7
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	1 278	388
Utilisation/activation de déficits reportables antérieurs non activés	-15	-
Différences permanentes	-566	- 523
Regularisation sur exercice antérieur		
Réduction d'impôt / crédits d'impôts		
Charge fiscale réelle	467	947
<i>Taux effectif d'impôt</i>	N/A	26,68%

Au titre de l'année, les pertes fiscales non utilisées et non activées viennent principalement du sous-palier ORBIT (2480 K€), de la société MVG AMS basée à Hong Kong (355 K€) et de la société MICROWAVE VISION SA (1000 K€). Ces pertes fiscales ne sont pas activées compte tenu des incertitudes liées à leur utilisation.

Les différences permanentes sont principalement constituées des crédits d'impôts en France (Crédit d'impôt recherche et CICE).

12. Actifs non courants

12.1. Goodwill et immobilisations incorporelles

Goodwill

(En milliers d'euros)	Brut	Dépréciation	Net
Au 31 décembre 2013	13 530	-	13 530
Mouvements 2014	-	-	-
Variation des cours de change	- 3		- 3
Au 31 décembre 2014	13 527	-	13 527
Mouvements 2014	-	-	-
Variation des cours de change	3		3
Au 31 décembre 2015	13 530	-	13 530

Décomposition du Goodwill

En K€	31/12/2014	Augmentation	Diminution	Autre variation	31/12/2015
Ecart d'acquisition ORBIT	7 987				7 987
Ecart d'acquisition ANTENESSA	3 528				3 528
Ecart d'acquisition Rainford	2 012			3	2 015
TOTAL	13 527	0	0	3	13 530

Test de dépréciation des actifs incorporels

Des tests de dépréciation sont réalisés annuellement en utilisant la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie futurs sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant au minimum sur une période de 4 ans. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché et tiennent compte du business plan de l'entreprise. Les flux postérieurs à cette période de 4 ans sont calculés par application d'un taux de croissance à l'infini de 2%.

L'organisation de MVG Industries ne permet pas de suivre l'unité générale génératrice de trésorerie (UGT) Antenessa. En conséquence, le goodwill Antenessa a été réaffecté en 2010 à l'UGT MVG Industries, nouvelle et plus petite UGT. Les trois UGT suivies par le Groupe, qui génèrent des flux de trésorerie indépendants, sont désormais MVG Industries, Orbit /FR et Rainford.

L'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition est effectuée chaque année : la valeur au bilan est comparée à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

La valeur d'usage des UGT a été estimée par la Direction sur la base des valeurs actualisées attendues, en fonction des prévisions et des projections existantes des flux de trésorerie avant impôts déterminée par la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) sur une période de 4 ans. Un taux d'actualisation, après impôt, de 11% est appliqué. La valeur terminale a été évaluée sur la base du dernier free Cash-flow (année 2019) actualisé à l'infini tels que définis dans les business plans de l'entreprise.

La valeur recouvrable ainsi déterminée de l'UGT est ensuite comparée à la valeur contributive au bilan consolidé des actifs nets (y compris l'écart d'acquisition). Une dépréciation est comptabilisée, le cas échéant, si cette valeur au bilan est supérieure à la valeur recouvrable de l'UGT et est imputée en priorité aux écarts d'acquisition.

Sur cette base, aucune dépréciation d'actifs incorporels n'a été enregistrée cette année.

Principales hypothèses :

	Période de projection des flux de trésorerie	Exercice clos au 31/12/2015		
		Taux d'actualisation	Taux cumulé de croissance à 4 ans	Autre(s) hypothèse(s) clé(s)
MVG INDUSTRIES	2019	11%	8,6%	Néant
ORBIT	2019	11%	43,6%*	Néant
RAINFORD	2019	11%	23,60%	Néant

*Cette prévision de croissance repose sur le carnet de commande connu à ce jour qui profite pleinement aux ventes destinées aux secteurs aéronautique et défense qui sont les clients privilégiés d'ORBIT.

	Ecart entre la valeur recouvrable de l'UGT et la valeur comptable (M€) (1)	"Valeur seuil" de l'hypothèse
MVG INDUSTRIES	6,3	Taux d'actualisation 13,6%
ORBIT	2,5	Taux d'actualisation 12,6%
RAINFORD	0,4	Taux d'actualisation 11,7%

Autres immobilisations incorporelles

La valeur brute et les amortissements des autres immobilisations incorporelles sont détaillés dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<i>Brevets, logiciels</i>	<i>Immobilisations en cours</i>	<i>Total</i>
Valeurs brutes au 31 décembre 2014	2 392	101	2 493
Acquisitions	255	124	379
Ecart de conversion	- 185	-	- 185
Reclassement	287	- 100	187
Cessions	- 16	-	- 16
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	2 733	125	2 858
Amortissements au 31 décembre 2014	- 1 807	-	- 1 807
Dotations aux amortissements	- 192	-	- 192
Diminution des amortissements	354	-	354
Reclassement	- 163	-	- 163
Ecart de conversion	- 12	-	- 12
Autres	-	-	-
Amortissements au 31 décembre 2015	- 1 820	-	- 1 820
Valeurs nettes au 31 décembre 2014	585	101	686
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	913	125	1 038

12.2. Immobilisations corporelles

La valeur brute et les amortissements sont détaillés dans le tableau suivant :

<i>(En milliers d'euros)</i>	<i>Matériel & outillage</i>	<i>Autres</i>	<i>En-cours</i>	<i>Total</i>
Valeurs brutes au 31 décembre 2014	11 954	3 749	1 028	16 731
Acquisitions	1 106	533	794	2 433
Cessions	- 174	- 37	-	- 211
Reclassements	1 202	-	- 1 028	174
Variation des cours de change	563	311	-	874
Valeurs brutes au 31 décembre 2015	14 651	4 556	794	20 001
Amortissements au 31 décembre 2014	- 7 950	- 660	-	- 8 610
Dotations aux amortissements	- 1 509	- 356	-	- 1 865
Diminution des amortissements	159	21	-	180
Reclassements	- 1	3	-	2
Variation des cours de change	- 353	- 189	-	- 542
Amortissements au 31 décembre 2015	- 9 654	- 1 181	-	- 10 835
Valeurs nettes au 31 décembre 2014	4 004	3 089	1 028	8 121
Valeurs nettes au 31 décembre 2015	4 997	3 375	794	9 166

12.3. Actifs financiers non courants

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Prêts, cautionnements et autres créances	604	657
Titres immobilisés (non courants)	30	30
Actifs financiers	634	687

Les autres actifs financiers non courants sont constitués essentiellement de dépôts et cautionnements et des titres de participations non consolidés.

13. Actifs courants

13.1. Stocks

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Coût	Dépréc.	Net	Coût	Dépréc.	Net
Mat. premières, fourn. & autres approv.	7 920	- 289	7 631	4 714	- 158	4 557
Produits finis	136		136	1 429		1 429
Marchandises			-			-
En-cours de production	1 763		1 763	1 766		1 766
Total	9 819	- 289	9 530	7 910	- 158	7 752

La dépréciation a évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Dépréciation des stocks au 1er janvier	- 158	- 158
Dépréciation nette enregistrée en résultat	- 132	-
Ecart de conversion		
Dépréciation des stocks au 31 décembre	- 290	- 158

13.2. Créances clients et autres débiteurs

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Brut	Dépréc.	Net	Brut	Dépréc.	Net
Clients et comptes rattachés	31 738	- 256	31 482	30 829	- 256	30 573

La part de factures à établir dans les comptes clients s'élève à 17 675 K€ au 31 décembre 2015, contre 16 457K€ au 31 décembre 2014

La dépréciation a évolué comme suit :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Dépréciation des clients au 1er janvier	-256	-245
Dépréciation nette enregistrée en résultat	203	-3
Ecart de conversion	-3	-8
Reclassement	0	0
Dépréciation des clients au 31 décembre	-56	-256

13.3. Créances d'impôt courant

Il s'agit des créances d'impôt sur les sociétés et de crédits d'impôt. Ces créances et crédit d'impôts sont classées en créances courantes dans la mesure où leur montant est recouvrable dans un délai d'un an.

13.4. Autres actifs courants

(En milliers d'euros)	2015	2014
Charges constatées d'avance	45	260
Prêt à moins d'un an	-	-
Charges à répartir	48	48
Autres actifs courants	93	308

13.5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(En milliers d'euros)	2015	2014
Valeurs mobilières de placement	20 633	14 961
Disponibilités	5 359	14 593
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 992	29 554

14. Synthèse des actifs financiers

(En milliers d'euros)			2015		2014	
	Catégorie IAS 39	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Prêts, cautionnements et autres créances	P&C	634	634	687	687	
Titres immobilisés (non courants)	P&C	0	0	-	-	
Total des actifs financiers non courants		634	634	687	687	
Clients et comptes rattachés	P&C	31 482	31 482	30 573	30 573	
Créances fiscales		3 243	3 243	5 716	5 716	
Créances fiscales - hors IS	(1) N/A	1 557	1 557	1 139	1 139	
Créances sur personnel & org. Sociaux	(1) N/A	-	-	4	4	
Fournisseurs, avances et acomptes versés		15	15	95	95	
Autres créances	(1) N/A	1 979	1 979	605	605	
Prêts à court terme	(1)	-	-	-	-	
Charges constatées d'avance	(1) N/A	45	45	260	260	
Charges à répartir	(1) N/A	48	48	48	48	
Total des autres actifs courants		38 369	38 369	38 440	38 440	
Valeurs mobilières de placement	DFT	20 633	20 633	14 961	14 961	
Disponibilités	P&C	5 359	5 359	14 593	14 593	
Trésorerie et équivalents de trésorerie		25 992	25 992	29 554	29 554	
Total des actifs financiers		64 995	64 995	68 681	68 681	

(1) Ne constitue pas un passif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti

P&C

Détenus à des fins de transaction

DFT

15. Capitaux propres

15.1. Capital social

Le capital social de Microwave Vision SA est composé d'actions ordinaires :

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social (en milliers d'euros)
Au 31 décembre 2014	6 282 166	0,20 €	1 256
Augmentation de capital			
Réduction de capital			
Au 31 décembre 2015	6 282 166	0,20 €	1 256

Actions propres :

	Nombre d'actions propres	Valeur (en milliers d'euros)
Au 31 décembre 2014	74 263	744
Achats		
Ventes	2 856	
Au 31 décembre 2015	71 407	713

Les règles en vigueur sur le marché Alternext permettent la détention d'actions propres dans le cadre d'un contrat de liquidité. Les actions propres sont inscrites pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats nets de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Capital Potentiel :

La situation des titres donnant accès au capital existants au 31 décembre 2015 peut se présenter comme suit :

	BSA
Date de l'assemblée générale	31-oct-06
Date du conseil d'administration	26 fév. 2007
Nombre de titres émis	8000
Nombre de bénéficiaires	1
Prix d'exercice	23,20
Date limite d'exercice	26-févr-17
Nombre de titres en circulation au 31/12/2014	8 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2015	8 000

Principales caractéristiques des 8 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision SA d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 2,32 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 23,20 euros ;
- Délai d'exercice : 26 Février 2017.

	BSA
Date de l'assemblée générale	6 juin 2014
Date du conseil d'administration	18 juillet 2014
Nombre de titres émis	310 000
Nombre de bénéficiaires	34
Prix d'exercice	13,50
Date limite d'exercice	18 juillet 2017
Nombre de titres en circulation au 31/12/2014	310 000
Nombre de titres exercés sur la période	0
Nombre de titres en circulation au 31/12/2015	310 000

Principales caractéristiques des 310 000 Bons de souscription d'actions :

- Chaque BSA donne droit à la souscription d'une action ordinaire de la société Microwave Vision SA d'une valeur nominale de 0,20 euros ;
- Prix unitaire d'émission des BSA : 0,67 euros ;
- Prix unitaire de souscription de l'action : 13,50 euros ;
- Délai d'exercice : 18 juillet 2017.

La norme IFRS2 prévoit, entre autres, que toutes les transactions réglées en instruments de capitaux propres devront être reflétées dans les états financiers au moment où le service correspondant est rendu.

La société a procédé à la valorisation de ces instruments en retenant le modèle de Black & Scholes et aucun impact n'a été constaté au compte de résultat de l'exercice.

Répartition du capital social :

	Nb d'actions	% capital	Nb DDV	% capital
Salariés	835 650	13%	1 352 223	17%
Investisseurs	3 426 695	55%	4 277 331	55%
Flottant	2 019 821	32%	2 154 878	28%

Dans l'hypothèse où les bons et les options de souscription d'actions seraient exercés, l'incidence sur la répartition du capital serait la suivante :

	Nb d'actions	% capital	Nb DDV	% capital
Salariés	1 153 650	17%	1 670 223	21%
Investisseurs	3 426 695	52%	4 277 331	53%
Flottant	2 019 821	31%	2 154 878	27%

Dividende :

La société n'a procédé à aucune distribution de dividendes durant l'exercice.

15.2. Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période, le cas échéant, après déduction du nombre moyen d'actions propres.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant la période. Il n'y a pas d'instrument de dilution du capital dans la monnaie. Par conséquent, le résultat de base et le résultat dilué par action sont identiques.

15.3. Détail des réserves consolidées

Le détail des réserves consolidées est le suivant :

(En milliers d'euros)	2015	2014
Prime d'émission	52 485	52 485
Autres réserves	7 381	7 410
Réserve de conversion	962	247
Réserve de consolidation	5 137	2 795
Réserves de consolidation	65 965	62 937

16. Provisions

Les provisions comprennent :

(En milliers d'euros)	2014	Dotation	Ecart de conversion	Reclassement (*)	Reprise utilisée	Reprise non utilisée	2015
Engagements envers le personnel	591	97	8				695
Provisions pour garanties	653	10	74	43	-12		768
Total des provisions	1 244	107	82	43	-12		1 463
dont en résultat		81			-12		
dont en autres éléments du résultat global		16	8				

* En 2014 et sur les années précédentes, une partie des provisions pour garantie était classées dans les charges à payer Fournisseurs en dette courante.

Les provisions pour garantie sont classées en provisions courantes et les provisions pour engagement envers le personnel sont classées en provisions non courantes.

16.1. Engagements envers le personnel

Les engagements envers le personnel représentent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour les activités du groupe situées en France et en Italie.

En France, les engagements à prestation définie sont constitués par une obligation légale ou conventionnelle de verser une indemnité en cas de départ à la retraite du salarié. Cette provision est calculée en utilisant la méthode des unités de crédits projetés.

Les provisions retraite en France évoluent de la façon suivante :

(En milliers d'euros)	2015
A l'ouverture	270
Prestations servies	
Coûts des services passés	30
Coût financier	7
Ecart actuariels	17
A la clôture	324

Cette provision a été calculée selon les hypothèses suivantes :

- les critères énoncés par la convention collective de l'industrie métallurgie,
- une revalorisation annuelle des salaires de 1%,
- un taux annuel d'actualisation de 2%,
- un âge de départ à la retraite de 60 à 67 ans pour toutes les catégories sauf dérogation individuelle en fonction de la date de naissance,
- la table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2015,
- les taux de rotation sont de 4% jusqu'à 39 ans, 2% de 40 à 50 ans et 1 % de 50 à 55 ans,

- le taux de charges sociales patronales est de 40%,
- Le départ intervient à l'initiative du salarié.

La provision figurant au bilan est égale à la dette actuarielle, dès lors qu'il n'existe aucun actif de couverture, ni d'écarts actuariels non constatés.

Les engagements en Italie (provision TFR 'Trattamento di fine Rapporto') sont définis par la loi. Les bases de calcul sont les suivantes :

- une dotation annuelle égale à 6,9% des salaires bruts,
- une réévaluation des salaires de 1,5% par an.

La provision retraite pour l'activité en Italie évolue de la façon suivante :

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015
A l'ouverture	321
Prestations servies	
Coûts des services rendus	50
Coût financier	
Écarts actuariels	
A la clôture	371

Les écarts actuariels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

17. Endettement financier

17.1. Endettement financier net

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015			2014		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts bancaires et obligataires	6 130	1 221	7 351	7 393	1 243	8 636
Concours bancaires	-	314	314	-	-	-
Location-financement	-	0	0	17	13	30
Intérêts courus	-	27	27	23	-	23
Emprunts et dettes financières divers	737	154	891	663	120	783
Total des dettes financières et intérêts courus	6 867	1 716	8 583	8 096	1 376	9 472
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-25 992	-25 992	-	-29 554	-29 554
Endettement financier net	6 867	-24 276	-17 409	8 096	-28 178	-20 082

Les mouvements sur la période sont les suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	Ouverture	Augmentation	Reclassement	Ecart de conversion	Remboursement	Cloture
Emprunts bancaires et obligataires	8636		-56		-1229	7351
Location-financement	30				-30	0
Emprunts et dettes financières divers	783	324	-120	-51	-45	891
TOTAL	9472	324	-176	-51	-1304	8242

17.2. Échéancier de l'endettement financier non courant

<i>(En milliers d'euros)</i>	Total	1 à 5 ans	+5 ans
Emprunt obligataire	4 000	4 000	
Emprunt auprès d'établissement de crédit	2 130	2 130	
Autres dettes	746	585	161
Total	6 876	6 715	161

17.3. Caractéristiques des principaux emprunts du groupe

Caractéristiques des principaux contrats de dette financière en euros					
Valeur nominale	Valeur comptable	Taux	Échéance	Banque	
4 000	4 000	4,80%	20/12/2019	CACEIS	
2 650	1 988	3,27+variable (0,2%)	28/02/2019	OSEO	
5 300	1 348	euribor 3 mois +2,725%	25/07/2017 et 25/07/2018	CIC SG	
70	70	5,71%	10/12/2025	INTESA SANPAOLO	
650	575		31/03/2019	Bpifrance	

17.4. Covenants

La Société est soumise à des covenants bancaires. Ces covenants portent sur le respect de certains ratios d'endettement sur la base des comptes consolidés du Groupe. Le Groupe ne présentant pas d'endettement net, les covenants sont respectés à la date de clôture de l'exercice. Ils font l'objet d'un audit externe.

18. Dettes fournisseurs et autres créiteurs

<i>(En milliers d'euros)</i>	2015	2014
Dettes fournisseurs	14 145	14 506
Dettes sociales	1 910	1 601
Dettes fiscales	1 321	1 177
Produits constatés d'avance	3 724	2 204
Avances et acomptes reçus	822	805
Autres dettes	387	394
Total des dettes fourn. et autres créiteurs	22 309	20 687

L'ensemble des dettes a une échéance inférieure à un an.

19. Autres passifs courants

(En milliers d'euros)	2015	2014
Clients, avances et acomptes reçus	822	805
Clients, avoirs à établir		
Dettes sociales	1 910	1 601
Dettes fiscales (hors IS)	1 035	754
Autres dettes	387	394
Produits constatés d'avance	3 724	2 204
Total des autres passifs courants	7 878	5 758

20. Risques de marché et instruments financiers

20.1. Risque de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé à des risques de taux. Les principaux instruments financiers du Groupe sont constitués d'emprunts bancaires et de découverts auprès des banques et de trésorerie. Par ailleurs, le Groupe détient des actifs et passifs financiers tels que des créances et dettes commerciales qui sont générées par ses activités.

La dette du Groupe, à l'exception de l'emprunt obligataire, est souscrite à taux variable. Néanmoins, ces emprunts ont fait l'objet d'un swap de taux afin de se couvrir contre le risque de taux.

20.2. Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de change transactionnel principalement sur les devises suivantes : le dollar américain, le dollar Hongkongais, le Shekel, le Yen et le Yuan. Ce risque de change transactionnel correspond aux variations de change qui affectent les transactions enregistrées en résultat opérationnel (flux de chiffre d'affaires, flux des coûts des achats de matières, flux des coûts liés aux taux horaires des salaires).

Le groupe n'a pas recours aux instruments dérivés pour couvrir son risque de change.

20.3. Risque de liquidité

Le Groupe n'a pas d'échéances de remboursement significatives à court et moyen terme au titre de son endettement qui ne seraient pas couvertes par la trésorerie.

20.4. Risque de contrepartie

Les instruments financiers pouvant exposer le Groupe au risque de contrepartie sont principalement les créances clients, la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Risque clients :

Le Groupe réalisant la majeure partie de son chiffre d'affaires avec de grands groupes industriels français et étrangers de renom, il est peu confronté à des problèmes d'insolvabilité de ces clients.

Risque sur la trésorerie :

Le risque de liquidité concernant la trésorerie et les équivalents de trésorerie est également limité par la qualité des contreparties en question qui sont exclusivement des établissements financiers de notoriété nationale et internationale.

La trésorerie est principalement placée en SICAV monétaire de la banque HSBC (20,8 millions), et en compte à terme auprès du CIC (2,0 millions).

21. Synthèse des passifs financiers

(En milliers d'euros)			2015		2014	
	Catégorie IAS 39	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	
Dettes financières yc intérêts courus	CA	8 583	8 583	9 472	9 472	
Dettes fournisseurs	CA	14 145	14 145	14 506	14 506	
Dettes sociales	(1) N/A	1 910	1 910	1 601	1 601	
Dettes fiscales (hors IS)	(1) N/A	1 035	1 035	754	754	
Dettes fiscales (IS)	(1) N/A	286	286	423	423	
Autres dettes	CA	387	387	394	394	
Clients avances et avoirs à établir	CA	822	822	805	805	
Produits constatés d'avance	(1) N/A	3 724	3 724	2 204	2 204	
Total		30 892	30 892	30 159	30 159	

(1) Ne constitue pas un passif financier au sens de la norme IAS 39

Passifs financiers au coût amorti	CA
Non applicable	N/A

22. Parties liées

22.1. Identification des parties liées

Il n'existe pas d'entreprise associée ou de coentreprise. Les principaux dirigeants de Microwave Vision sont :

- Philippe GARREAU (Président directeur général)
- Arnaud GANDOIS (Directeur général délégué)
- Luc DUCHESNE (Directeur général délégué)
- Gianni BARONE (Directeur commercial)
- Eric BEAUMONT (Directeur de la stratégie)
- Olivier GURS (Directeur financier)
- Pascal GIGON (Directeur financier) qui exerçait sa fonction au travers de la structure GFC a quitté le Groupe en 2015

22.2. Conventions

Dans le cadre de la convention de prestations d'assistance et de services entre Microwave Vision SA et ses filiales, Microwave Vision SA facture à ses filiales un montant basé sur le budget annuel de l'ensemble des coûts de ses directions fonctionnelles. Au titre de l'exercice 2015, les montants facturés au titre de cette convention s'établissent à 9 863 K€. S'agissant de prestations internes au groupe, elles sont éliminées dans le processus de consolidation.

Il en est de même pour la convention de trésorerie avec MVG Industries dont les intérêts sont neutralisés en consolidation.

22.3. Relations avec les principaux dirigeants

Rémunération des mandataires sociaux, Président du conseil d'administration et Directeurs Généraux Délégués

Ces rémunérations s'élèvent à 512 689 € au titre de leurs contrats de travail.

Une provision pour jeton de présence a été appréhendée dans les comptes de Microwave Vision SA à hauteur de 48 000€ pour les membres du conseil d'administration.

Dans la rémunération des mandataires sociaux, nous pouvons préciser que M. GARREAU perçoit un avantage en nature automobile à court terme pour un montant annuel de 2 712 euros. Toutes autres catégories d'avantages postérieurs à l'emploi, autres avantages à long terme, indemnités de fin de contrat et paiements divers en actions ne sont pas applicables par la société.

Plans d'options de souscription d'actions et BSA : (cf. § 15.Capitaux propres)

23. Engagements

23.1. Engagements

La répartition des engagements hors bilan est la suivante :

- Caution marché étranger restitution d'acompte : 3 442 111 euros.
- Nantissement de fonds de commerce : 5.300.000 euros.
- Nantissement de compte de titres financiers : 4.180.000 euros.
- Nantissement de 95.1% des actions composant le capital social de MVG Industries en garantie des emprunts bancaires.
- Cautions: 241.400 euros.
- Garantie de 1ère demande : 296.817euros.
- Garantie de bonne fin : 222 955 euros.

23.2. Mobilisation de créance

Le crédit d'impôt recherche des années 2012, 2013 et 2014 a fait l'objet d'une cession de créance auprès de BPIFrance pour un montant de 2 116 K€. Compte tenu des conditions de cession, la société a estimé que les critères de déconsolidation sont respectés.

23.3. Risques environnementaux

Le Groupe veille à analyser l'évolution des règlements et des lois relatifs à la protection de l'environnement et n'anticipe pas pour le futur d'incidence significative sur l'activité, la situation financière, les résultats ou le patrimoine du Groupe. La Société étudie la mise en place d'un système de management environnemental (SME) afin d'améliorer en permanence les performances du Groupe en matière d'environnement et de prévention de la pollution.

23.4. Autres risques

24. Autres informations

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de la Société pris en charge en 2015 s'élève à 54 K€ au titre de leur mission de contrôle légal.

25. Événements postérieurs à la clôture

Néant